

Nominations au conseil de gestion de la Société d'aide juridique du Manitoba

Allan Fineblit est chef de l'exploitation et avocat au sein du cabinet Thompson, Dorfman, Sweatman, où il se spécialise dans la réglementation des professionnels, la gouvernance, le droit du travail, l'éthique professionnelle et le règlement des différends. Il a déjà occupé le poste de directeur général de la Société du Barreau du Manitoba. Il a été nommé conseiller de la reine en 1998 et a reçu le prix du président de l'Association du Barreau du Manitoba. Titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'un baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba, M. Fineblit a été admis au Barreau du Manitoba en 1974. Il est membre du conseil d'administration de Manitoba Blue Cross et du comité de direction du Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba.

Roberta L. Campbell est avocate et associée fondatrice de Campbell Gunn Inness Seib, où elle se spécialise en droit pénal. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie et d'un baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba. Admise au Barreau du Manitoba en 1995, M^{me} Campbell a été membre fondatrice et présidente de l'Association in Defence of the Wrongly Convicted, vice-présidente de la Manitoba Criminal Trial Lawyers Association et présidente de la Société du Barreau du Manitoba.

Renwick DaCosta est architecte principal chez Wawanesa Insurance. Il détient une maîtrise en administration des affaires et un baccalauréat en informatique (avec distinction) de l'Université du Manitoba. Il possède plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des TI et a aidé de nombreuses entreprises à transformer et à gérer leurs infrastructures informatiques (Wawanesa, MTS, Groupe Investors). Il préside le comité de gouvernance de l'architecture axée sur le service de MTS. Ancien président de la Jamaican Association of Manitoba, il a organisé un programme d'emplois d'été pour les jeunes de cette association.

Brenda Gunn est professeure agrégée à la faculté de droit de l'Université du Manitoba et consultante indépendante. Elle travaille avec des avocats locaux sur des causes internationales ayant trait aux droits de la personne et fournit un soutien en matière de litige dans le cadre d'une contestation constitutionnelle d'une cause relative aux droits issus de traités. Elle possède une maîtrise en droit avec spécialisation en droit et en politique des peuples autochtones de l'Université de l'Arizona, un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto et un baccalauréat ès arts avec majeure en études féminines et mineure en études autochtones. M^{me} Gunn est membre de la Commission des relations découlant des traités du Manitoba et coprésidente du groupe d'intérêt sur les droits des Autochtones de l'American Society of International Law.

Daljit Kainth est conseiller financier pour Coast to Coast Insurance Group et propriétaire de Hair Technique et Spa Natural. Il possède deux maîtrises en sciences, en informatique et en technologie de l'information, ainsi qu'un baccalauréat ès arts en économie et en marketing. M. Kainth a été vice-

président de l'India Association of Manitoba, coordonnateur du pavillon de l'Inde de Folklorama et membre du comité directeur de Folklorama.

Dean Scaletta est le directeur des services juridiques et l'ancien directeur de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et des litiges de la Société d'assurance publique du Manitoba. Il a été admis au Barreau du Manitoba en 1982 et détient un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en droit de l'Université du Manitoba. M. Scaletta a occupé les postes de trésorier national et président du comité des finances de l'Association du Barreau canadien, de président du Comité spécial du président sur la sécurité des fiducies de la Société du Barreau du Manitoba et de trésorier national de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises.

Helga Van Iderstine est associée du cabinet d'avocats MLT Aikins and Aikins MacAulay & Thorvaldson, où elle se spécialise en litige civil et en droit administratif, tout particulièrement en ce qui concerne les questions réglementaires. Elle a plaidé devant les tribunaux de toutes les instances au Manitoba, la Cour suprême du Canada et devant divers organismes de réglementation, dont la Régie des services publics du Manitoba et l'Office national de l'énergie. Admise au Barreau du Manitoba en 1991, M^{me} Van Iderstine est membre de la Société du Barreau du Manitoba, de l'Association du Barreau du Manitoba, de l'Association du Barreau canadien, de la Law Society of Alberta et de la Law Society of Saskatchewan. Elle est actuellement membre du conseil d'administration du Manitoba Theatre Centre, secrétaire générale des Jeux du Canada 2017, fiduciaire du fonds de dotation de la Faculté de droit de l'Université du Manitoba et présidente de la bourse d'études de la Canada Iceland Foundation.